

Le secteur Arts plastiques de la Province c'est...

Une Politique de partenariat / Un enjeu de démocratie culturelle

- Produire avec les centres culturels des concepts pour construire ensemble des évènements en art plastique qui correspondent à des populations précises ;
- Evaluer les projets issus du secteur des arts plastiques et proposer aux centres culturels des rencontres et des formations pour améliorer la communication et la pertinence des expositions ;
- Associer des partenaires extérieurs (CPAS, écoles, comités de quartier...) pour approcher une diversité de publics ;
- Elaborer des conventions qui fixent un cadre de travail équitable pour tous les partenaires.

Un soutien à la création et aux démarches d'art actuel

- Subsidier les artistes contemporains que ce soit dans le cadre d'expositions collectives ou de projets personnels ;
- Apporter une aide logistique et une expertise extérieure aux artistes;
- Rencontrer les artistes et examiner avec attention leurs demandes ;
- Etre à l'écoute des institutions culturelles publiques ou privées qui développent une programmation artistique et les soutenir par un subside.

Une collaboration avec les artistes

- Collaborer avec des artistes expérimentés ou amateurs en fonction des projets et des concepts (expositions d'art public, manifestations en collaboration et en partenariat avec les centres culturels, expositions monographiques) ;
- Soutenir les artistes issus de la province de Liège et de la communauté française ;
- Proposer un cadre de travail professionnel pour la production d'œuvres actuelles ;
- Créer des relations avec des artistes internationaux ;
- Diffuser et promouvoir toutes les disciplines de la création contemporaine (peinture, sculpture, gravure, photographie, installation, performances, vidéo,...) et les faire connaître au plus grand nombre ;
- Privilégier la rencontre avec l'artiste et l'associer dès l'origine au projet afin que celui-ci communique clairement sur sa démarche aux différents partenaires et s'intègre aussi aux objectifs de ceux-ci.

Une politique de médiation/ Un enjeu de démocratisation de la culture

- Créer des outils de communication spécifiques et collaborer avec des animateurs et des artistes qualifiés pour chaque projet ;

-Privilégier les textes critiques et analytiques pour apporter un éclairage pertinent et original ;

-Adapter la médiation en fonction des publics et de leurs spécificités (âge, profession, centres d'intérêt,...)

Une logique de transversalité

-Collaborer avec les différents services provinciaux : le service jeunesse, le tourisme, les bibliothèques,... et partager nos compétences au profit d'un projet commun construit dans le temps.

Une politique d'édition

-Archiver l'histoire de tous nos projets (biennales d'art public, manifestations en partenariat avec les centres culturels, expositions monographiques d'art actuel,...) sous forme de « livre-mémoire » ;

-Poursuivre une ligne éditoriale cohérente au sein du service des arts plastiques : format, graphisme, reportage photographique... ;

-Collaborer avec des éditeurs spécialisés dans la création contemporaine et bénéficier de leurs expertises et de leurs réseaux de diffusion ;

-Multiplier les textes d'experts (scientifiques, musiciens, philosophes, historiens d'art, journalistes, sociologues,...) qui enrichissent nos projets par leurs regards singuliers.

Une recherche d'autres lieux

-Investir des lieux insolites tout en étant adaptés à chaque projet ;

-Explorer le patrimoine architectural de la région ;

-Cibler différents publics grâce à la multitude de lieux différents.

Une politique culturelle sensible au milieu scolaire

-Inscrire dans le temps un projet artistique entre un créateur, un centre culturel et un établissement scolaire en répondant aux impératifs du projet pédagogique et en défendant les principes fondamentaux de l'instruction publique ;

-Initier les élèves aux arts plastiques grâce à un artiste et au travail qu'il proposera à l'école ;

-Apporter à l'évènement une dimension professionnelle : organisation d'un vernissage, rédaction d'un communiqué de presse, accueil du public (participation active des élèves pour ces différentes tâches).

Contacts :

Caroline Coste : 04 232 87 53 – caroline.coste@provincedeliege.be

Luc Navet : 04 232 86 65 – luc.navet@provincedeliege.be

Isabelle Neuray : 04 232 87 53 – isabelle.neuray@provincedeliege.be